

# ? Foire aux questions (FAQ)

## 1. Quel est le rythme exact de l'alternance ?

La formation se déroule sur 1 jour par semaine en centre de formation et 4 jours en entreprise. Ce rythme permet d'acquérir les bases théoriques tout en développant les compétences pratiques directement sur le terrain.

## 2. Quels sont les prérequis pour entrer en formation CAP AEPE ?

Il n'y a pas de diplôme requis pour intégrer la formation. La motivation, l'intérêt pour le secteur de la petite enfance et la capacité à s'investir dans un parcours en alternance sont essentiels.

## 3. Comment se passe le financement de la formation ?

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. L'apprenti n'a donc aucun frais de formation à avancer.

## 4. L'apprenti est-il rémunéré ?

Oui, l'alternance est un contrat de travail. L'apprenti perçoit un salaire calculé en pourcentage du SMIC, en fonction de son âge et de son année de contrat.

## 5. Qu'est-ce que le référent handicap fait concrètement ?

Le référent handicap accompagne les apprenants en situation de handicap afin de mettre en place des adaptations personnalisées (organisation, supports pédagogiques, matériel, communication avec l'entreprise, etc.).

## 6. Quels types d'entreprises peuvent accueillir un apprenti CAP AEPE ?

Les structures de la petite enfance : crèches, micro-crèches, écoles maternelles, structures de garde à domicile

## 7. Quels sont les horaires en centre de formation ?

Les journées de formation en CFA se déroulent en présentiel, sur un rythme adapté à la pédagogie active (cours théoriques, travaux pratiques, interventions extérieures).

## 8. Y a-t-il des intervenants extérieurs durant l'année ?

Oui, plusieurs spécialistes interviennent : portage physiologique, communication gestuelle associée à la parole, ainsi que des professionnels de la petite enfance qui viennent partager leur expérience.

## 9. Est-il possible de suivre la formation à distance ?

Non, la formation est proposée uniquement en présentiel afin de garantir la qualité des échanges, des mises en situation et de l'accompagnement individualisé.

## 10. Combien de temps dure la formation ?

La formation CAP AEPE dure 12 mois, en alternance, avec un volume horaire de 403 heures en centre.

## 11. Quels diplômes ou certifications sont obtenus à l'issue de la formation ?

Le CAP AEPE est un diplôme d'État délivré par le Ministère de l'Éducation nationale, reconnu au niveau national.

## 12. Quelles compétences sont développées pendant la formation ?

Les apprenants développent des compétences dans l'accompagnement des jeunes enfants (hygiène, repas, sommeil, éveil, sécurité), la communication avec les familles et les équipes, ainsi que des connaissances sur le développement global de l'enfant.

## 13. Quels sont les débouchés professionnels après le CAP AEPE ?

Le diplôme permet de travailler en crèche, école maternelle, centre de loisirs, MAM, à domicile en tant qu'assistante maternelle, ou de poursuivre vers d'autres diplômes (Auxiliaire de puériculture, ATSEM, concours sociaux...).

## 14. Y a-t-il un suivi personnalisé tout au long de la formation ?

Oui, chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé, notamment grâce au suivi pédagogique en CFA et au lien constant avec l'entreprise d'accueil.

## 15. Quels sont les résultats de réussite à l'examen ?

Les indicateurs de résultats sont publiés chaque année. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont consultables via le site InserJeunes et sur la page dédiée aux indicateurs de résultats de *Célia Formation*.